

**Vœu du conseil général de Loir-et-Cher
sur la réforme des rythmes scolaires proposé par le groupe UPLC**

Considérant le vœu qu'il a émis en décembre dernier sur les rythmes scolaires,

Considérant que le gouvernement n'a apporté aucune réponse concrète aux questions que lui posait alors notre assemblée quant aux moyens financiers et aux mesures de coordination des horaires des établissements scolaires du primaire et du secondaire qui auraient pu rendre cette réforme relativement applicable,

Considérant que la réforme des rythmes scolaires reste fortement contestée quant à ses effets pédagogiques et quant à la fatigue des enfants tant par les enseignants que par les parents d'élèves,

Considérant que de nombreux maires ont fait part à notre assemblée des difficultés matérielles, humaines et financières insurmontables que rencontraient les communes, tout particulièrement dans le monde rural, pour appliquer cette réforme,

Considérant que le dogmatisme qui a présidé à cette réforme a empêché toute concertation démocratique,

Considérant que le surcoût, pour notre conseil général, entraîné par cette réforme, initialement évalué à 800 000 euros par an doit être revu à la hausse, 17 circuits de ramassage devenant quasi impossibles à organiser et de nouveaux cars conduits par de nouveaux chauffeurs devant être affrétés,

Considérant que ce surcoût n'est pas conciliable avec la bonne gestion des deniers publics et avec la pratique et les annonces du gouvernement qui ne cesse d'augmenter nos charges tout en diminuant, pour la première fois dans l'histoire, les dotations d'État,

Considérant que le bon sens, l'intérêt de l'enfant, le respect du pédagogue, la bonne gestion publique recommandent l'abandon d'une réforme mal conçue et mal appliquée par le gouvernement,

Le conseil général de Loir-et-Cher demande au nouveau premier ministre de reporter sine die l'application de cette réforme et indique qu'il soutiendra les maires de Loir-et-Cher qui refuseront d'appliquer une réforme des rythmes scolaires contraire à l'intérêt général.